



**Rapport de la deuxième session du groupe de travail  
de la CTOI sur les prises accessoires**

**Seychelles, 31 Juillet – 1<sup>er</sup> Août 2006**

**TABLE DES MATIERES**

<b>1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>3</b>
<b>2. INVENTAIRE DES DONNEES.....</b>	<b>3</b>
<b>2.1. Situation des bases de données de la CTOI .....</b>	<b>3</b>
<b>2.2. Informations issues d'études sur les prises accessoires réalisées dans la zone de la CTOI .....</b>	<b>4</b>
<b>2.3. Questions soulevées par les présentations et les discussions générales.....</b>	<b>11</b>
<b>3. PLAN DE TRAVAIL DU GTPA ET RECOMMANDATIONS DESTINEES AU COMITE SCIENTIFIQUE .....</b>	<b>13</b>
<b>3.1. Plan de travail.....</b>	<b>13</b>
<b>3.2. Recommandations .....</b>	<b>13</b>
<b>4. AUTRES QUESTIONS .....</b>	<b>14</b>
<b>5. ADOPTION DU RAPPORT .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE II. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION.....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE III. LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS LORS DE LA RÉUNION.....</b>	<b>18</b>

## 1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Le président M. Kevin McLoughlin a ouvert la deuxième réunion du Groupe de travail sur les prises accessoires (GTPA) le 31 Août 2006 à Victoria, Seychelles.
2. M. McLoughlin a souhaité la bienvenue aux participants (Annexe I) et l'ordre du jour de la réunion a été adopté, comme présenté en annexe II.
3. La liste des documents présentés lors de la réunion figure en annexe III.

## 2. INVENTAIRE DES DONNEES

### 2.1. Situation des bases de données de la CTOI

#### **Données actuellement disponibles sur les espèces de prises accessoires (IOTC-2006-WPBy-03)**

4. La collecte et la déclaration des données sur les prises accessoires a été inégale dans le temps, par conséquent les informations présentes dans la base de données de la CTOI sont très incomplètes. Les espèces autres que les thons, dont les prises sont enregistrées dans la base de données de la CTOI, sont listées dans la Table 1.
5. La plupart des données sur les prises accessoires que possède la CTOI concerne les requins ; toutefois, la combinaison de plusieurs facteurs rend difficile l'estimation des captures totales de requins dans l'océan Indien. Par exemple, lorsqu'elles sont déclarées, les prises de requins correspondent en général seulement aux requins ayant été conservés à bord et dans bien des cas c'est le poids du poisson préparé qui est relevé, sans qu'aucune indication ne soit donnée concernant le genre de traitement effectué. En outre, lorsqu'auparavant les ailerons seuls étaient conservés à bord, les pêcheurs enregistreraient rarement le poids ou le nombre de requins dont ils provenaient.
6. A l'heure actuelle, le Secrétariat de la CTOI n'a reçu aucun rapport de la part de pays membres ou coopérant sur la quantité d'oiseaux et tortues de mer ou autres animaux capturés accidentellement par leurs bateaux. Les informations disponibles proviennent de programmes de recherche ou d'autres organismes de pêche régionale, tel que le CCSBT. Ces données correspondent, dans la plupart des cas, aux oiseaux de mer ou autres espèces capturés par les pêcheries palangrières dans des zones et à des périodes précises. Le GTPA a rappelé l'adoption (lors des deux dernières Sessions de la CTOI) de Résolutions visant à réduire les prises de ces espèces et/ou à promouvoir la collecte et la déclaration de données et a encouragé à nouveau tous les membres de la CTOI et les groupes coopérants à améliorer la quantité d'informations disponibles à l'avenir.
7. Les programmes d'observation sont une des sources de données les plus importantes sur les espèces de prises accessoires. Le GTPA a noté que la couverture des programmes d'observation est actuellement très faible dans l'océan Indien, ce qui l'empêche de fournir des estimations fiables de la capture totale des espèces non ciblées. En outre, le Secrétariat de la CTOI ne détient à l'heure actuelle aucune donnée provenant des programmes d'observation effectués dans l'océan Indien.

#### **Problèmes liés aux données sur les prises accessoires**

8. Les problèmes suivants, liés aux données sur les principales prises accessoires, ont été identifiés :
  - **Indisponibilité de certaines données de capture pour les requins** : Peu d'informations sont disponibles avant le début des années 1970, et certains pays continuent à ne pas recueillir de données sur les requins tandis que d'autres, qui en recueillent, ne les déclarent pas à la CTOI. Il semble que d'importantes prises de requins n'aient pas été enregistrées dans plusieurs pays. En outre, il est probable que bien des enregistrements de capture ne correspondent pas aux prises réelles de requins car ils ne tiennent pas compte des rejets (les prises de requins dont seuls les ailerons sont conservés à bord, ou encore dont la taille ou l'état appelle souvent un rejet, sont rarement enregistrées) ou indiquent le poids du poisson préparé au lieu de celui du poisson vivant.
  - **Des données de capture des requins de faible résolution** : Les prises de requins ne sont généralement pas enregistrées par espèce ou engin. En outre, les requins pêchés sont souvent mal identifiés et il est difficile d'identifier les carcasses, ailerons ou autres produits. Par conséquent, les estimations de capture par espèce de requins sont extrêmement incertaines.

- **Peu de données de fréquences de taille disponibles pour les requins** : Il existe une pénurie de données de longueur ou poids pour les espèces de requins de l’océan Indien.
- **Peu d’informations disponibles sur la biologie des requins** : Il existe une pénurie de données sur la biologie des espèces de requins de l’océan Indien. Facteurs de conversion du poids préparé vers le poids brut : des facteurs de conversion de la FAO sont disponibles pour les requins mais ils ne couvrent généralement pas les ailerons. Le Secrétariat a établi des relations longueur-poids pour les espèces référencées par la CTOI, y compris les requins.
- **Pénurie d’informations sur les prises de tortues et oiseaux de mer ou autre faune associée**. Les seules informations disponibles sur les prises accidentelles de tortues et oiseaux de mer ou autre faune par les pêcheries thonières et/ou des espèces apparentées aux thons dans l’océan Indien proviennent des programmes d’observation. Bien que ceux-ci demeurent une des sources d’informations les plus précieuses, la faible couverture des observations dans la région limite actuellement l’évaluation des prises accessoires. Certaines informations sur les prises accidentelles d’oiseaux de mer par des flottilles palangrières opérant dans le sud de l’océan Indien sont également disponibles (par exemple CCSBT).

### **Améliorations apportées aux données sur les espèces de prises accessoires**

9. Le GTPA a reconnu la pénurie d’informations sur les prises accessoires disponibles dans les bases de données de la CTOI mais était optimiste quant à l’amélioration de la qualité et de la quantité de données dans un futur proche, étant donné les récentes mesures d’aménagement portant sur les espèces de prises accessoires mises en œuvre par la Commission. Le GTPA a rappelé les obligations des pays membres et des scientifiques de chaque nation concernant la collecte et la transmission d’informations utiles, tel que l’a recommandé la Commission lors de sa 10<sup>ème</sup> session. En outre, le GTPA a fait part de sa satisfaction quant à l’allocation, par le Secrétariat de la CTOI et pendant les six mois à venir, de ressources supplémentaires destinées à la comparaison et à la collecte de données sur les prises accessoires.

#### *2.2. Informations issues d’études sur les prises accessoires réalisées dans la zone de la CTOI*

#### **Liste de contrôle et données de taux de capture par type d’hameçon et d’appât pour les espèces de prises accessoires capturées en 2005 par des palangriers expérimentaux espagnols lors de campagnes dans le sud-ouest de l’océan Indien (IOTC-2006-WPBy-04)**

10. Ce document présente les données de capture recueillies lors des campagnes expérimentales menées en 2005 par l’Instituto Español de Oceanografía (IEO). Deux palangriers de surface espagnols ont été affrétés dans le sud-ouest de l’océan Indien, entre 25°S – 35°S et 30°E – 50°E, afin d’étudier l’efficacité de plusieurs types d’hameçons et d’appâts. Les observateurs ont enregistré des informations sur l’heure, les espèces, les hameçons, les appâts et les données biologiques, notamment la taille, le sexe, le poids de l’individu et le poids des gonades. Au total, 539 poses ont été réalisées, 531 916 hameçons utilisés et 28 106 individus de différentes espèces capturés. L’engin de pêche était principalement posé à des profondeurs allant de 40 à 90 m (spectre complet : de 16 à 210 m). La capture totale pesait 1 162 t, dont 1 076 t d’espèces commerciales, 40 t de rejets nominaux (espèces commerciales exclues de la cale des bateaux), 30 t de prises accessoires et 15 t de rejets pour cause de prédation. A cette occasion, une tonne de thon a été marquée.

11. Vingt-cinq tortues ont été capturées (19 par enchevêtrement, 4 par hameçon). Ceci équivaut à 0,047 tortue pour 1 000 hameçons ou 0,046 individu par pose. Toutes ont été relâchées vivantes. L’espèce la plus courante était *Dermochelys coriacea* (17 individus). Trois mammifères marins ont également été capturés, un dauphin, une otarie du Cap et une baleine pilote (*Globicephala*), tous au moyen d’hameçons circulaires. Deux albatros et un pétrel ont été pris pendant l’étude, tous au moyen d’hameçons. Curieusement, ces oiseaux de mer ont été capturés sur deux jours (16 et 17 octobre) et aucune autre interaction entre l’engin et les oiseaux de mer n’a eu lieu de toute l’année. En ce qui concerne les requins et les raies, la *Pteroplatytrygon violacea* affiche le taux de capture le plus élevé (2,61 pour 1 000 hameçons). En poids, les requins appartenant à la sous-famille des *Rhinopterae* affichent le taux de capture le plus élevé (8,50 kg pour 1 000 hameçons). Toutes les autres espèces affichent des taux de capture inférieurs à 0,5 pour 1 000 hameçons. Les espèces de poissons dominantes étaient *Alepisaurus ferox* (0,45 individu pour 1 000 hameçons) et *Mola mola* (1,88 individus pour 1 000 hameçons). Les autres espèces ont des taux de capture inférieurs à 0,1 pour 1 000 hameçons.

Table 1. Espèces autres que les thons dont les prises sont enregistrées dans la base de données de la CTOI (1994-2003).

Engins	Espèces (nom anglais)	Espèces (nom français)
Senne	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
Canneur à l'appât vivant	Blue mackerel	Maquereau tacheté
	Dogtooth tuna	Bonite à gros yeux
	Striped bonito	Bonite orientale
	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
Filet maillant	Blue shark	Peau bleue
	Oceanic whitetip shark	Requin océanique
	Shortfin mako	Taupe bleue
	Silky shark	Requin soyeux
	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
	Dogtooth tuna	Bonite à gros yeux
	Indian mackerel	Maquereau des Indes
	Striped bonito	Bonite orientale
Species Aggregates	Agrégés d'espèce	
Ligne	Blacktip reef shark	Requin pointes noires
	Blue shark	Peau bleue
	Broadnose sevengill shark	Platnez
	Copper shark	Requin cuivre
	Dusky shark	Requin de sable
	Shortfin mako	Taupe bleue
	Smooth hammerhead	Requin marteau commun
	Smooth-hound	Emissole lisse
	Tope shark	Requin-hâ
	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
	Kanadi kingfish	Thazard kanadi
	Common dolphinfish	Coryphène commune
	Dogtooth tuna	Bonite à gros yeux
	Striped bonito	Bonite orientale
Species Aggregates	Agrégés d'espèce	
Palangre	Angular rough shark	Centrine communes
	Bigeye thresher	Renard à gros yeux
	Blue shark	Peau bleue
	Bonnethead, hammerhead sharks	Requins marteau
	Broadnose sevengill shark	Platnez
	Copper shark	Requin cuivre
	Dusky shark	Requin de sable
	Longfin mako	Petite taupe
	Oceanic whitetip shark	Requin océanique
	Porbeagle	Requin-taupe commun
	Scalloped hammerhead	Requin marteau halicorne
	Shortfin mako	Taupe bleue
	Silky shark	Requin soyeux
	Smooth hammerhead	Requin marteau commun
	Smooth-hound	Emissole lisse
	Tiger shark	Requin tigre commun
	Tope shark	Requin-hâ
	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
	Barracudas	Brochets de mer
	Black escolar	Escolier noir
	Butterfly kingfish	Thon papillon
	Common dolphinfish	Coryphène commune
	Dogtooth tuna	Bonite à gros yeux
Oilfish	Rouvet	
Rainbow runner	Comète saumon	
Species Aggregates	Agrégés d'espèce	
Autres	Species Aggregates	Agrégés d'espèce
	Blue mackerel	Maquereau tacheté
	Dogtooth tuna	Bonite à gros yeux
	Indian mackerel	Maquereau des Indes
	Striped bonito	Bonite orientale
Species Aggregates	Agrégés d'espèce	

### **Etude de plusieurs modèles d'objets flottants artificiels pour la pêcherie thonière (Campagne expérimentale de pêche à la senne dans l'océan Indien) (IOTC-2006-WPBy-05)**

12. Ce document décrit un projet visant à améliorer la pêche sur objets au cours de laquelle le patudo, l'albacore et les espèces de prises accessoires peuvent être affectés. Le projet a impliqué quatre bateaux espagnols (deux senneurs et deux bateaux de ravitaillement) de la compagnie ALBACORA S.A. et l'Instituto Español de Oceanografía (IEO). Des expériences ont été entreprises afin de tester l'efficacité d'une gamme d'objets flottants artificiels pour réduire les prises accessoires (en particulier les tortues de mer) sans diminuer la capture des espèces

cibles. Les objets expérimentaux ont été déployés le long des objets traditionnels et les données ont été recueillies durant six mois, de mai à novembre 2005. Peu de poses sur objets ont été effectuées les trois premiers mois en raison d'un manque de poisson. Finalement, seules 8 poses ont été réalisées avec 5 des 22 modèles, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions probantes concernant les différents objets utilisés. Toutefois, les points suivants ont été observés : la capture moyenne réalisée avec les objets traditionnels était de 44 t tandis que celle réalisée avec les objets expérimentaux était de 67 t ; les objets expérimentaux semblaient attirer davantage de thons et moins d'espèces associées ; une seule tortue vivante a été retrouvée enchevêtrée dans les objets expérimentaux.

***Données recueillies entre 2003 et 2006 par les observateurs présents à bord de senneurs affrétés par l'Instituto Español de Oceanografía dans le cadre du Plan national sur les bases de données (IOTC-2006-WPTT-05)***

13. Ce document, qui a d'abord été présenté lors du Groupe de travail sur les thons tropicaux de la CTOI, fait un compte-rendu des informations recueillies entre avril 2003 et début mars 2006 par des observateurs de l'Instituto Español de Oceanografía embarqués sur des senneurs espagnols, dans le cadre du Plan national sur les bases de données. Les informations comprennent des données sur la pêcherie, la capture et l'effort, les rejets de thons et les prises accessoires. Jusqu'à présent, 17 campagnes ont eu lieu, ce qui correspond à 601 jours en mer, 477 poses et 17 184 t de thon capturées dont 490 t rejetées. Les données de capture de l'albacore, du listao, du patudo et « autres » (auxide, bonite, ara lunga) sont répertoriées par banc libre et objet flottant. Les prises accessoires ont été classées en quatre groupes : espadon, autres poissons, élasmobranches et tortues.

14. Les résultats préliminaires indiquent que l'albacore était l'espèce la plus communément pêchée dans les bancs libres, tandis que le listao était l'espèce dominante sur objets flottants. La proportion de rejets était plus élevée sur objets flottants et le listao était l'espèce la plus rejetée, suivi par l'auxide et la bonite. Dans les bancs libres, les espèces de prises accessoires les plus communément pêchées étaient le requin océanique et la comète saumon. Sur objets flottants, les prises accessoires les plus courantes étaient la comète saumon et le baliste rude. Le requin soyeux était capturé dans 54,5% des poses sur objets et le marlin rayé dans 7,7%. Deux requins baleines ont été pris et relâchés vivants. Des données biologiques ont été recueillies sur toutes les espèces de prises accessoires. Quatorze tortues ont été pêchées au total, toutes sur objet flottant. Douze d'entre elles ont été relâchées vivantes. Aucun mammifère marin n'a été capturé pendant ces campagnes.

***Analyse des données recueillies lors des programmes d'observation menés en 2005 et 2006 à bord de senneurs français dans l'océan Indien (IOTC-2006-WPBy-06)***

15. Ce document présente les résultats d'une analyse préliminaire des données recueillies dans le cadre du Plan national sur les bases de données (PNBD). Entre octobre 2005 et juillet 2006, trois observateurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ont travaillé à bord de quatre senneurs français afin de recueillir des estimations sur les prises accessoires et les rejets ainsi que des informations détaillées sur les activités de pêche et l'utilisation des DCP. Les zones couvertes pendant ces 134 jours étaient le nord-ouest et le sud-est des Seychelles, l'est de la Somalie et les Maldives-Chagos. 194 poses (116 positives et 86 négatives) ont été observées. La plupart d'entre elles (84%) a été positionnée sur des bancs libres (162 poses, 51% positives) et 16% l'ont été sur des bancs associés (32 poses, 81% positives). Pendant la journée, la recherche de sites (31% de l'activité totale) et la pêche (13%) constituaient les principales activités du bateau. Les niveaux de rejet étaient négligeables (et concernaient surtout l'albacore). Les prises accessoires représentaient moins de 1% de la capture totale (en poids) et étaient constituées principalement de balistes, comètes saumon et thazards bâtards. Les séliaciens (excepté le requin baleine) représentaient près de 12% des prises accessoires totales (en poids), le requin soyeux étant l'espèce principale sur les DCP et les *Rajidae* dans les bancs libres. Les poissons porte-épée constituaient 5% des prises accessoires totales (en poids), le voilier étant l'espèce principale dans les bancs libres et le marlin noir sur les DCP.

***Plan d'action national du Japon pour la conservation et la gestion des requins (IOTC-2006-WPBy-07)***

16. Ce document résume le PAN du Japon sur les requins, notamment : principes et objectifs fondamentaux ; pêcheries et espèces faisant l'objet du PAN ; collecte d'informations ; promotion de leur utilisation effective ; activités et prolongement éducatifs ; promotion de la coopération internationale ; mesures de gestion.

***Plan d'action national du Japon visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer par les pêcheries palangrières (IOTC-2006-WPBy-08)***

17. Ce document résume le PAN du Japon sur les oiseaux de mer, notamment : principes et objectifs fondamentaux ; pêcheries faisant l'objet du PAN ; espèces d'oiseaux de mer importantes pour la pêche à la palangre ; conseils, activités et prolongement éducatifs ; recherche et développement ; amélioration de l'habitat de

reproduction et de croissance et promotion de la reproduction ; collecte d'informations, recherche et suivi ; promotion de la coopération internationale ; mesures visant à réduire les captures accidentelles.

**Résumé des activités japonaises de gestion des requins pélagiques et de réduction des captures accidentelles d'oiseaux et tortues de mer par la pêche palangrière (IOTC-2006-WPBy-09)**

18. Ce document décrit les activités menées par le Japon afin de résoudre les interactions entre la pêche palangrière de thon pélagique et les requins, oiseaux et tortues de mer, conformément aux directives des PAN et de la FAO.

19. Requins : le Japon recueille les données des livres de bord des pêcheries palangrières pélagiques sur les captures de requins depuis 1971 et, malgré les difficultés pour distinguer les espèces et déclarer les taux, elles fournissent de longues séries temporelles sur l'abondance des requins pélagiques. Les données sur les requins et autres espèces de prises accessoires comme les oiseaux et tortues de mer sont recueillies par des bateaux de recherche et de formation ainsi que par des observateurs scientifiques embarqués sur des bateaux commerciaux. C'est sur ces données que s'appuient les évaluations de stock des requins et autres espèces. Un programme de marquage est mené depuis 1996 afin d'étudier la croissance, la migration et la structure de stock des requins pélagiques. Au total, 10 800 requins (9 600 requins bleus, 520 renards à gros yeux et 180 requins-taupes bleus) ont été marqués dans le Pacifique nord ; toutefois, les taux de récupération sont très bas (environ 1%). Des études sur l'âge, la croissance et la maturation des espèces de requins pélagiques sont actuellement effectuées grâce à des échantillons recueillis par des bateaux de recherche et de formation.

20. Oiseaux de mer : Le PAN-Oiseaux de mer demande aux pêcheurs japonais de secourir et relâcher les oiseaux de mer vivants qu'ils ont capturés accidentellement, et qu'ils contrôlent les viscères et les rejets. Dans la pêche au thon rouge du sud, l'utilisation de dispositifs d'effarouchement des oiseaux (*tori lines*) est obligatoire et il est demandé aux bateaux d'adopter au moins une des mesures suivantes : pose de nuit, avançons lestés, utilisation de machines de distribution d'appâts ou d'appâts entièrement dégelés. Dans le Pacifique nord (20 °N), au moins une des mesures suivantes est requise : *tori lines*, pose de nuit, lestage de la ligne, machines de distribution d'appâts, appâts entièrement dégelés. Autour de la zone critique de l'île de Torishima, dans l'archipel d'Izu, où se trouvent des colonies reproductives d'albatros à queue courte, au moins deux mesures de réduction sont requises d'octobre à mai. Au Japon, des efforts se poursuivent afin de développer des mesures de réduction des prises d'oiseaux de mer, notamment des dispositifs d'effarouchement des oiseaux et des améliorations de la vitesse d'immersion des hameçons appâtés réduisant ainsi la visibilité des appâts et le caractère attractif du bateau. Des enquêtes sur les oiseaux de mer ont été réalisées grâce à des bateaux de recherche afin de comprendre la répartition des albatros dans les eaux bordant le Japon. Des analyses du contenu de l'estomac et de l'isotope stable ont été entreprises afin de compiler des informations sur l'état trophique du réseau alimentaire marin. Un travail visant à mieux comprendre les différents facteurs naturels et anthropogènes est également en cours de réalisation. Des activités éducatives destinées aux pêcheurs sont mises en place afin de les informer sur l'importance des déclarations précises de prises accidentelles d'oiseaux de mer, la manière d'éviter ces prises accidentelles et la bonne façon de s'occuper des oiseaux capturés vivants. Cela comprend des fiches d'identification et des guides sur les oiseaux de mer, des brochures et des notices illustrant les méthodes pour éviter les prises accidentelles et pour bien s'occuper des oiseaux capturés vivants. En outre, la *Fisheries Agency*, le *Global Guardian Trust*, et le *National Research Institute of Far Seas Fisheries* (NRIFSF) organisent des séminaires destinés aux pêcheurs dans les communautés de pêche locales afin de présenter le PAN-Oiseaux de mer et le PAN-Requins.

**Mesures concernant la conservation des espèces de prises accessoires dans la pêche palangrière taïwanaise (IOTC-2006-WPBY-11)**

21. La flottille palangrière taïwanaise entreprend diverses mesures visant à atteindre une harmonie entre des ressources halieutiques durables et l'environnement.

22. Programme d'observation : Un programme d'observation pilote a été lancé en 2001. En 2005, 16 observateurs ont été envoyés dans les trois océans, dont six dans l'océan Indien pour neuf marées. Les observateurs ont recueilli de nombreuses informations lors des opérations concernant les espèces de prises accessoires, notamment des échantillons biologiques.

23. Règlements administratifs : Depuis février 2005, il est demandé aux bateaux de pêche opérant en haute mer d'emporter un équipement pour relâcher les tortues et oiseaux de mer vivants. Les informations sur les prises accessoires doivent être enregistrées dans des livres de bord. Pour réduire la prise accidentelle d'oiseaux de mer, un règlement spécial a été introduit en 2004 indiquant que les bateaux pêchant au sud de 30°S doivent déployer une *tori line* pendant la pose des lignes. Etant donné que la capture accidentelle d'oiseaux de mer et la perte d'appâts

qui en découle causent du souci aux pêcheurs opérant à de hautes latitudes de l'hémisphère sud, ceux-ci ont également pris des mesures volontairement, telles que la pose de la ligne avant l'aurore, l'installation d'une *tori line*, l'utilisation d'appâts à moitié dégelés, etc. Afin d'être en conformité avec les Règlements concernant les requins adoptés par la CTOI, l'ICCAT et l'IATTC, les bateaux doivent transborder et débarquer les ailerons et les carcasses ensemble. Avant le premier point de débarquement, le ratio poids des ailerons-poids du corps des requins doit être inférieur à 5%.

24. PAN : Un « Plan d'action national visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer par les pêcheries palangrières (PAN-Oiseaux de mer) » a été adopté en juin 2006 et entrera en application en octobre 2006. Un PAN sur les requins a été finalisé en mai 2006, dans lequel le prélèvement des nageoires est interdit et le ratio poids des ailerons-poids du corps fixé conformément aux règlements internationaux des RFMO (*Regional Fisheries Management Organisations*).

25. Education : Des affiches, des fiches d'information et des brochures expliquant comment réduire les prises accessoires d'oiseaux de mer, bien utiliser les captures de requins et identifier les requins, oiseaux et tortues de mer ont été distribuées aux pêcheurs. De plus, des informations sur la conservation des espèces de prises accessoires sont communiquées aux pêcheurs dans des émissions de radio, par les observateurs et lors de formations auxquelles ils doivent assister régulièrement lorsqu'ils sont à terre. La *Wild Bird Federation* de Taïwan a été chargée de mener un programme d'éducation destiné aux pêcheurs taïwanais de Port Louis, île Maurice en 2005. Le programme présentait les mesures de réduction des captures d'oiseaux de mer et de mortalité des oiseaux vivants, ainsi que les accords internationaux.

26. Recherche : Les données sur les prises accessoires issues du programme d'observation seront analysées lorsque davantage de données seront disponibles. Une *tori line* modifiée est prête à être testée. Une expérience à court terme sur un hameçon pilote circulaire a été menée entre 2004 et 2006 par des observateurs embarqués sur un palangrier dans l'océan Pacifique. Aucune tortue de mer n'a été pêchée lors des marées et les résultats préliminaires ne montrent pas de différences significatives entre l'hameçon circulaire et traditionnel en J en ce qui concerne le temps d'amorçage et le taux de capture de patudo. De plus, le taux de survie des prises est meilleur avec les lignes pourvues d'hameçons circulaires. Toutefois, ces derniers doivent être testés à nouveau dans les zones où les interactions avec les tortues de mer sont plus fréquentes. Pour revoir le ratio poids des ailerons-poids du corps des requins, un projet de recherche a été mené en 2005. Pour les deux formes de traitement : (1) retrait des ailerons, de la tête et des viscères, (2) retrait de la partie ventrale en sus, les ailerons déchargés comprenaient les ailerons pectoraux, le premier aileron dorsal et l'aileron caudal, et les estimations des ratios poids des ailerons-poids après traitement étaient respectivement de 13,3% et 20%. Les résultats préliminaires du programme d'observation et du projet de recherche suggèrent qu'il est nécessaire de revoir le ratio à 5% des ailerons de requin et de définir clairement les notions « poids des ailerons de requin » et « poids du corps ».

### **Captures de prises accessoires et accidentelles dans l'océan Indien d'après des données d'observation taïwanaises recueillies entre 2002 et 2005 (IOTC-2006-WPBY-12)**

27. Ce document présente des informations recueillies de 2002 à 2005 par des observateurs sur les prises accessoires d'espèces écologiquement apparentées dans la pêcherie palangrière taïwanaise opérant dans l'océan Indien. Ces données comprennent : taille du bateau ; équipement utilisé ; informations sur l'environnement, sur les opérations et l'effort telles que longueur de l'orin, longueur de l'avançon, nombre de segments, heure de pose, direction de pose, nombre d'hameçons et nombre d'hameçons par segment ; informations sur la capture telles que nombre et poids des prises, nombre de rejets pour toutes les espèces (thons et autres *Scombridae*, principales espèces de requins) ; mesures de longueur pour les 60 premiers poissons de chaque palangre (les 30 premiers en 2002-2003) ; et des informations sur les captures accidentelles. Le format du livre de bord d'observation a changé en 2004 pour inclure davantage d'informations sur les marées, en particulier sur les espèces de prises accidentelles. Des informations spécifiques sur chaque espèce d'oiseaux de mer ont été recueillies depuis l'adoption du nouveau livre de bord d'observation. Les observateurs ont également recueilli des échantillons biologiques sur les thons et autres *Scombridae*, ainsi que sur des espèces écologiquement apparentées pour divers projets de recherche.

28. Les observations ont été réalisées à bord de 14 palangriers ciblant principalement l'*ara lunga*, le patudo et le thon rouge du sud. Les bateaux observés travaillaient à un rythme de 3 300 à 4 500 hameçons par jour. Avant 2004, la plupart de l'effort était effectué dans les zones tempérées du centre de l'océan Indien. L'*ara lunga* et le thon rouge du sud constituaient 90% de la capture totale en 2002-2003. En 2005, une capture inhabituellement élevée de rouvet a été observée dans les eaux au large de l'Afrique du Sud. Aucune prise accidentelle de tortues de mer, baleines ou dauphins n'a eu lieu lors des observations menées entre 2002 et 2005. Les espèces de prises accessoires les plus courantes étaient les oiseaux de mer et les requins. La majorité des oiseaux de mer a été capturée dans le



centre de l'océan Indien entre 25°S et 35°S, et au large de l'Afrique du Sud entre 30°S et 40°S. D'une manière générale, les taux de capture tournaient autour de 0,009-0,023 oiseau de mer pour 1 000 hameçons, selon la zone de pêche et l'année. Au sud de 25°S, où davantage d'oiseaux de mer ont été observés, les taux de capture tournaient autour de 0,015-0,031. Une étude préliminaire montre que le taux de capture n'est pas seulement lié à la pose d'une *tori line*, mais aussi au type d'appât utilisé. Les opérations utilisant des demi-becs comme appâts semblent comporter des taux de capture accidentelle plus élevés. L'albatros constituait plus de 70% de la capture totale d'oiseaux de mer. Environ 40 à 55% des oiseaux de mer étaient vivants et relâchés, sauf en 2005 où seulement 3 oiseaux sur les 29 capturés étaient vivants et ont été relâchés (environ 10%). La proportion de requins dans la capture était plus faible au sud de 25°S (0,3-1,7%) et plus élevée au nord de 25°S (3,5% en 2005). Le requin bleu était l'espèce de prise accessoire la plus courante, suivi par le requin-taupo bleu. Les taux de capture allaient de 0,03 à 0,39 requins/1 000 hameçons.

### **Prises accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières d'espadon du monde entier (IOTC-2006-WPBy-13)**

29. Ce document fait l'inventaire des données sur les prises accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries du sud de l'océan Indien et d'ailleurs ciblant l'espadon. 19 des 21 espèces d'albatros répertoriées dans le monde sont menacées d'extinction et les captures accidentelles dans les pêcheries, en particulier palangrières, sont reconnues comme étant une des principales menaces pour nombre de ces espèces. Environ 21% des zones de reproduction de l'albatros et du pétrel se trouvent dans la zone de la CTOI.

30. Les données disponibles sur les pêcheries du sud de l'océan Indien et d'ailleurs ciblant l'espadon révèlent trois problèmes. Premièrement, dans certaines régions du monde, le système américain de palangre est une méthode associée à des taux élevés de capture accidentelle d'oiseaux de mer. Les cyalumes, de longs avançons, un engin de pêche léger tel que le monofilament et l'emploi de calmar comme appât augmentent la flottabilité et diminuent le taux d'immersion des hameçons, ce qui peut augmenter le risque de prise accidentelle d'oiseaux de mer. Selon BirdLife International, l'exclusion actuelle, dans la Résolution 2006 de la CTOI sur les oiseaux de mer, du système américain de palangre pour les bateaux ciblant l'espadon devrait être supprimée. Aux Etats-Unis, il a été observé que l'utilisation d'une *tori line* par les bateaux ciblant l'espadon réduisait la prise d'oiseaux de mer de 80%. Des données provenant d'Afrique du Sud indiquent que plus de 90% des oiseaux de mer capturés par les bateaux observés ciblant l'espadon étaient réalisées par ceux n'utilisant pas de *tori line*. Deuxièmement, un certain nombre de mesures existent, outre les *tori line*, pour réduire les prises accessoires d'oiseaux de mer. Le fait que les bateaux ciblant l'espadon pêchent généralement la nuit constitue un bon exemple, car la pose nocturne d'hameçons est une stratégie courante, employée et recommandée, pour réduire les captures d'albatros. Il est important que les hameçons soient immergés la nuit, et non l'après-midi, au crépuscule ou au coucher du soleil, car à ces heures la mortalité de l'albatros peut être élevée, ou du moins plus élevée que pendant la journée. Toutefois, le clair de lune diminue l'efficacité de la pose nocturne et l'été il est parfois presque impossible pour les bateaux ciblant l'espadon de poser leurs lignes dans l'obscurité complète. De plus, la pose nocturne ne réduit pas forcément la capture de certains pétrels et puffins qui sont actifs la nuit. Ainsi, la pose nocturne (immersion des hameçons dans l'obscurité complète) est une mesure efficace pour réduire la prise d'oiseaux de mer, mais elle devrait être associée à l'utilisation d'une *tori line*, ou autre technique telle que : appâts teints, avançons lestés (qui doivent être conçus pour garantir la sécurité des pêcheurs) et rejet stratégique des viscères. Les autres mesures actuellement testées comprennent des tubes de mise à l'eau de la ligne en subsurface, le filage latéral et un étui à appât qui enrobe l'hameçon puis se libère à une profondeur prédéfinie et qui permettrait également de réduire la capture de tortues de mer. Troisièmement, les données soulignent que les informations sur les prises accessoires d'oiseaux de mer varient considérablement d'une étude à l'autre. Ceci reflète en partie le caractère stochastique des prises d'oiseaux de mer, mais également l'importance des petites différences dans la configuration des engins et des différences de méthodes de collecte des données par les observateurs. Le projet de la CTOI de développer des méthodes standardisées d'enregistrement des prises accessoires au sein des pêcheries palangrières de sa zone aidera à remédier à cette variabilité.

### **Prises accessoires de requins, d'oiseaux et de tortues de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques sud-africaines (IOTC-2006-WPBy-15)**

31. Ce document fait l'inventaire de toutes les données disponibles recueillies par les observateurs sur les pêcheries palangrières pélagiques sud-africaines ciblant l'espadon et le thon pour la période allant de 1998 à 2005. Les taux de prises accessoires (prise pour 1 000 hameçons) étaient plus élevés dans la pêcherie ciblant l'espadon que dans la pêcherie thonière (par exemple 0,1 contre 0,5 pour les oiseaux de mer, 0,1 contre 0,005 pour les tortues de mer, 7 contre 3 pour les requins). Les taux de capture d'oiseaux de mer sont plus élevés dans les deux pêcheries que ceux

recommandés par la FAO (0,05 oiseaux/1 000 hameçons). Les mesures de réduction de capture des oiseaux sont indispensables pour obtenir un permis dans les deux pêcheries.

32. Dans la pêcherie ciblant l'espadon, l'effort s'est élevé à 4,6 millions d'hameçons entre 2000 et 2005 et allait de 870 000 à 1,5 million par an. Des données sur les prises accessoires ont été recueillies sur 9% des hameçons (405 000 hameçons) pendant cette période. La pêche est effectuée principalement sur le Banc des Aiguilles et entre 27-33 degrés sud et 31-44 degrés est. Les prises d'oiseaux de mer se composaient de 55,3% de puffins à menton blanc, 26,3% d'albatros à cape blanche, 2,6% d'albatros à bec jaune, 2,6% d'albatros hurleurs et 31,2% non identifiés. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 0,1 oiseau/1 000 hameçons (0,04 albatros/1 000 hameçons et 0,05 pétrels/1 000 hameçons) et un maximum de 1,2 oiseaux/1 000 hameçons en 2002. Les oiseaux de mer étaient capturés principalement sur le Banc des Aiguilles, mais également en haute mer, surtout entre 28-29 degrés sud et 43-44 degrés est. Les prises de tortues se composaient de 35,3% de tortues-luth, 14,7% de tortues caouannes, 2,9% de tortues caret, 2,9% de tortues vertes et 44,1% non identifiées. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 0,1 tortue/1 000 hameçons (0,01 tortues caouannes/1 000 hameçons et 0,03 tortues-luth/1000 hameçons) et un maximum de 0,3 tortue/1 000 hameçons en 2002. Des taux de capture élevés de 1,7 tortues/1 000 hameçons ont été observés sur le Banc des Aiguilles. Ils étaient généralement plus faibles en haute mer et atteignaient une moyenne de 0,1 tortue/1 000 hameçons. Les prises de requins se composaient de 43% de requins bleus, 20% de requins-crocodile, 12% de requins-taupes bleus, 9% de requins cuivre, 4% de requins sombres, 2% requins océaniques, 2% de requins-marteau. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 7 requins/1 000 hameçons (3 requins bleus/1 000 hameçons, 1,37 requins-crocodile/1 000 hameçons et 0,8 requins-taupes bleus/1 000 hameçons). Les requins bleus et les requins-taupes bleus étaient capturés dans toute la zone de pêche, tandis que les requins-crocodile étaient capturés principalement en haute mer entre 28-29 degrés sud et 43-44 degrés est.

33. Dans la pêcherie thonière, 21 millions d'hameçons ont été posés au total entre 2000 et 2005, dont 14% observés pour obtenir des informations sur les prises de requins, d'oiseaux et tortues de mer. Les prises d'oiseaux de mer se composaient de 56,3 % de puffins à menton blanc, 13,3% d'albatros à cape blanche, 2,9% d'albatros à sourcils noirs, 1,9% d'albatros à bec jaune. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 0,5 oiseau/1 000 hameçons (0,1 albatros/1 000 hameçons et 0,3 pétrel/1 000 hameçons). Les taux de capture les plus élevés ont été observés le long du plateau continental et des taux de 0,02 dans les eaux océaniques plus éloignées de la côte. Les prises de tortues se composaient de 53% de tortues-luth, 13% de tortues caouannes et de 33% non identifiées. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 0,005 tortue/1 000 hameçons et un maximum de 0,1 tortue/1 000 hameçons en 2002. Les prises de requins se composaient de 54% de requins bleus, 33% de requins-taupes bleus, 5% de requins-crocodile, 4% de requins renards, 1% de requins cuivre. Bien que le taux de capture ait varié selon la saison et l'année, il atteignait en moyenne 2,7 requins /1 000 hameçons (1,5 requins bleus /1 000 hameçons, 0,1 requin-crocodile/1 000 hameçons et 0,9 requins-taupes bleus /1 000 hameçons). Les requins bleus et les requins-taupes bleus étaient capturés dans toute la zone de pêche, tandis que les requins-crocodile étaient capturés uniquement en haute mer entre 28-29 degrés sud et 43-44 degrés est.

34. Les taux de capture d'oiseaux de mer sont plus élevés dans les deux pêcheries que ceux recommandés par la FAO (0,05 oiseau/1 000 hameçons) et sont par conséquent préoccupants. Etant donné la vulnérabilité des tortues, leurs taux de capture sont certainement significatifs et justifieraient des études plus approfondies. De plus, des *tori lines* devraient être déployées sur tous les bateaux (i.e. sur les thoniers et les bateaux ciblant l'espadon) opérant au sud de 27 degrés et un programme d'observation indépendant visant à recueillir des données vérifiables sur les oiseaux, tortues de mer et requins est indispensable pour que la CTOI comprenne ce problème.

**Recommandations visant à satisfaire les demandes de données sur les prises accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières de la zone de la CTOI (IOTC-2006-WPBy-14)**

35. La Résolution 06/04 de la CTOI appelle la CTOI à développer des mécanismes efficaces permettant aux membres d'enregistrer et d'échanger des données sur les interactions avec les oiseaux de mer. Les données d'observateurs indépendants sont reconnues comme étant le seul moyen efficace de recueillir ces informations. Cet article s'appuie sur l'expérience apportée par plusieurs programmes et propose des idées pour avancer dans la documentation et la quantification des prises accessoires d'oiseaux de mer au sein des pêcheries de la CTOI, comprendre les facteurs (par exemple spatiaux, temporels, opérationnels et liés aux engins) contribuant aux taux de capture des oiseaux de mer observés, rapporter fidèlement les informations observées à l'ensemble de la pêcherie, et pour évaluer l'efficacité des mesures de réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer. La CCAMLR (*Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources*) a démontré l'importance d'un

programme d'observation centralisé utilisant des observateurs indépendants, convenablement formés, ainsi que la nécessité d'une couverture élevée pour évaluer de façon satisfaisante les niveaux de prises accessoires. Nous recommandons donc une couverture élevée sur une période de temps limitée afin d'évaluer ces niveaux, après quoi le degré de couverture nécessaire serait revu. Les données requises pour garantir ces objectifs sont listées sur des fiches de données type.

36. Les programmes d'observation sont une tâche de grande ampleur, mais ils sont indispensables aussi bien pour recenser les prises accessoires des espèces vulnérables comme les requins, les oiseaux et les tortues de mer, que pour recueillir des données sur les espèces cibles, c'est pourquoi ils doivent être mis en œuvre de façon urgente. Afin de satisfaire les recommandations du paragraphe 1 de la Résolution 06/04, les étapes suivantes sont conseillées : 1. Se mettre d'accord sur un calendrier de développement et de mise en œuvre des programmes d'observation ; 2. Se mettre d'accord sur les critères d'observation de base servant à la collecte des données sur les prises accessoires (a) établir une couverture minimum (temporelle et spatiale), (b) définir les données minimum requises ; 3. Créer une base de données centrale ; 4. (a) Mettre en place une formation pour les observateurs, (b) déployer les observateurs, (c) soumettre les données à une base de données centrale ; 5. Evaluer les prises accessoires totales à l'échelle de la pêcherie.

### ***Plan d'action national des Seychelles pour la conservation et la gestion des requins - mise à jour de la situation***

37. La pêche au requin a toujours été une activité traditionnelle aux Seychelles, mais cette pêcherie s'est considérablement développée ces dernières années. En réponse au déclin manifeste de l'abondance des requins sur le plateau de Mahé depuis les 70 dernières années, la *Seychelles Fishing Authority* a introduit plusieurs mesures d'aménagement, notamment l'interdiction des filets à requins en 1998, le Règlement de protection des animaux sauvages (requins baleines) en 2003, des livres de bord pour les pêcheries ciblant le requin en 2003, l'interdiction aux bateaux sous pavillon étranger autorisés à pêcher dans la ZEE des Seychelles de prélever les ailerons des requins en 2005, et une brochure d'identification des requins en 2006. En plus de ces mesures nationales, l'interdiction de l'Union Européenne à ses bateaux de pratiquer le prélèvement des ailerons est entrée en application en 2003, et la Résolution 05/05 de la CTOI concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries est appliquée. En août 2005, une première ébauche d'un Plan d'action national a été élaborée par la SFA. Le PAN propose dix points afin d'assurer la conservation des requins et une utilisation durable des pêcheries les ciblant. En 2006, des ateliers et des consultations ont été organisés avec les différents acteurs du projet et le plan devrait débiter en 2007.

38. Le PAN des Seychelles se déroulera, dans un premier temps, sur quatre ans (2007-2010) et comporte deux objectifs : établir la capacité, les systèmes et les bases de données permettant un aménagement adapté et réfléchi des stocks de requins aux Seychelles, mettre en œuvre une approche préventive active et progressive de l'aménagement de l'effort de pêche sur les requins ciblés ou non qui prenne en compte les besoins temporaires des différents acteurs. Pour accomplir ces objectifs, un programme de travail en 11 points a été proposé dans le Plan national et des actions ont été définies et classées par ordre de priorité pour chaque programme de travail. Les premières d'entre elles sont attendues début 2007 et se concentrent sur la collecte de données (qui sont considérées comme centrales pour réaliser une évaluation de stock fiable et pour émettre de bons avis d'aménagement). La SFA termine actuellement l'élaboration d'une brochure d'identification des requins comportant les noms scientifiques, anglais et créoles, et qui sera bientôt distribuée aux pêcheurs.

### ***2.3. Questions soulevées par les présentations et les discussions générales***

#### ***Données***

39. Etant donné la pénurie d'informations sur les espèces de prises accessoires en général (IOTC-2006-WPBy-03), le GTPA s'est mis d'accord sur la nécessité, entre deux sessions, de déterminer les espèces qu'il juge prioritaires et de faire des efforts communs pour s'assurer de la disponibilité des données sur ces espèces en obtenant un accès à ces données et en les stockant dans la base de la CTOI.

40. Le GTPA s'est mis d'accord sur la nécessité de pouvoir estimer les niveaux de rejets avec une précision acceptable, objectif important confié à la Commission.

#### ***Requins***

41. En réponse au document IOTC-2006-WPBy-09, le Japon a indiqué qu'il fournirait à la prochaine réunion du GTPA des tendances de PUE pour les requins de l'océan Indien.

42. Le GTPA a rappelé que le paragraphe 2 de la Résolution 05/05 de la CTOI stipule qu'en 2006 le Comité scientifique (en collaboration avec the Groupe de travail sur les prises accessoires) fournira un avis préliminaire concernant l'état du stock des principales espèces de requins et proposera un plan de recherche ainsi qu'un calendrier pour évaluer de façon complète ces stocks. La Commission, lors de sa 10<sup>ème</sup> session, a noté qu'il serait peu probable que le Groupe de travail sur les prises accessoires puisse produire des indicateurs de stock définitifs pour les espèces de requins lors de sa prochaine réunion et qu'une telle demande ne pourrait être satisfaite dans un futur proche que si les pays membres et leurs scientifiques s'impliquent véritablement dans la collecte et la transmission des informations nécessaires. Dans cette optique, le GTPA a demandé aux scientifiques de revoir les informations existantes, notamment les évaluations de stock des requins ainsi que les évaluations entreprises sur d'autres espèces, pour lesquelles il existe une pénurie de données, et de transmettre leurs résultats au GT lors de sa prochaine réunion.

43. Le paragraphe 5 de la Résolution 05/05 de la CTOI stipule : « Le ratio poids des ailerons-poids du corps pour les requins, décrit dans le paragraphe 4, devra être revu par le Comité scientifique et retransmis à la Commission en 2006 pour qu'il soit éventuellement révisé ». Le GTPA a examiné plusieurs articles sur ce sujet (IOTC-2006-WPBy-INF06). Il a noté les conclusions des chercheurs concernant le fait que le ratio poids des ailerons-poids du corps des requins varie grandement selon les espèces, la disposition des ailerons et les techniques de prélèvement des ailerons, et s'est mis d'accord sur le fait qu'il serait sans doute nécessaire, bien que difficile à mettre en œuvre, d'utiliser des ratios pour des espèces et/ou flottilles données. En outre, étant donné que les mesures d'aménagement fondées sur un ratio poids des ailerons-poids du corps des requins sont communes à plusieurs RFMO, le GTPA s'est mis d'accord sur la nécessité que les RFMO collaborent afin de résoudre cette question.

### **Oiseaux de mer**

44. Le GTPA a discuté de la nature et de l'étendue d'un éventuel programme d'observation de la CTOI (IOTC-2006-WPBy-14) et a émis une recommandation à ce sujet (voir plus loin). Il a noté que les estimations de couverture dépendent généralement de l'existence d'estimations relativement correctes des captures totales des espèces. Or ceci n'est actuellement pas possible au vu des données existantes. Le GTPA a conclu que, pour progresser dans ce domaine, il faudrait instaurer dans un premier temps un régime de couverture intensive, puis réajuster les niveaux de couverture en fonction des résultats obtenus.

45. Le GTPA a discuté de l'exclusion actuelle, dans la Résolution 06/04 de la CTOI *sur la réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières*, du système américain de palangre, étant donné que le document IOTC-2006-WPBy-13 indique que cette méthode est associée à des taux de prises accessoires élevés dans certaines régions. Au vu des informations présentées lors de la réunion, il a conclu qu'on ne pouvait pas justifier l'absence d'une ligne d'effarouchement des oiseaux sur les bateaux ciblant l'espadon et utilisant le système américain de palangre. Le GTPA a recommandé que des informations complémentaires sur l'efficacité du système américain de palangre soient présentées par le Comité scientifique.

### **Tortues de mer**

46. Etant donné que d'autres RFMO travaillent également sur des problèmes liés aux interactions entre les pêcheries et les tortues de mer, le GTPA a demandé au Secrétariat de recueillir et de rendre disponibles, lors de la prochaine réunion, les rapports récents sur les tortues de mer rédigés par les autres RFMO.

47. Le GTPA a été informé de l'atelier de la FAO intitulé « *Evaluation de l'importance de la mortalité des tortues de mer causée par les pêcheries* » organisé à Zanzibar, Tanzanie (25 - 28 Avril 2006). Bien que le rapport final de la réunion ne soit pas encore publié, certaines présentations Power Point sont consultables à l'adresse Internet [http://www.ioseaturtles.org/electronic\\_lib2.php?cat\\_id=1](http://www.ioseaturtles.org/electronic_lib2.php?cat_id=1).

### **Autres questions**

48. Le GTPA a également discuté de la nécessité d'inclure davantage d'études sur les écosystèmes lors de ses réunions, étant donné qu'une AEP (Approche écosystémique des pêches) inclut généralement l'utilisation d'indicateurs écosystémiques par les gestionnaires. L'éclaircissement, en particulier, des éventuelles relations entre les processus environnementaux et les espèces cibles ou de prises accessoires aiderait les gestionnaires à l'avenir. A cette fin, le GTPA a sollicité la présentation de documents et l'organisation de discussions sur ce sujet lors des prochaines réunions.

49. Le GTPA a été informé du SWIOFP (*the South West Indian Ocean Fisheries Project* - [www.swiofp.org](http://www.swiofp.org)), un programme multinational visant à améliorer la compréhension et l'aménagement des ressources marines dans le sud-ouest de l'océan Indien (initié en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial - FEM). Le

SWIOFP cherche à créer une capacité humaine et institutionnelle dans les neuf pays participants et à les aider dans l'évaluation et l'aménagement de leurs ressources hauturières (en compatibilité avec une approche écosystémique et transfrontalière). Le SWIOFP projette de recueillir les informations scientifiques nécessaires à l'élaboration de décisions réfléchies concernant le développement et l'aménagement des ressources vivantes présentes dans les 200 miles nautiques de la zone économique exclusive (ZEE) de Madagascar, du Kenya, de la Tanzanie, du Mozambique, de l'île Maurice, des Seychelles, de La Réunion, des Comores et de l'Afrique du Sud. Le GTPA s'est mis d'accord sur le fait que les recherches entreprises au sein de ce projet pourraient correspondre à certains thèmes de recherche sur les prises accessoires de la CTOI.

50. Le GTPA a reçu une mise à jour sur CLIOTOP (*CLimate Impacts on Oceanic TOp Predators*), le programme de recherche international qui fait partie du IGBP (*International Geosphere Biosphere Programme*), issu du projet GLOBEC (*GLOBAL ECosystem dynamics* - <http://www.globec.org>). Le programme CLIOTOP vise une meilleure compréhension des dynamiques écosystémiques pélagiques hauturières dans lesquelles vivent les grands prédateurs, y compris les thons. L'objectif principal du projet est d'améliorer notre compréhension des grands prédateurs océaniques au sein de leurs écosystèmes et, en dernier lieu, de développer une capacité prédictive fiable de leurs dynamiques. Le GTPA a encouragé les membres à collaborer au programme.

### **3. PLAN DE TRAVAIL DU GTPA ET RECOMMANDATIONS DESTINEES AU COMITE SCIENTIFIQUE**

#### **3.1. Plan de travail**

51. Comme indiqué plus haut, suite à la Résolution 05/05 de la CTOI, le GTPA a été chargé de fournir un avis préliminaire concernant l'état du stock des principales espèces de requins, mais cela n'a pas été possible étant donné les informations disponibles. Le développement de l'aptitude à fournir des informations sur la situation des requins demeure un objectif important pour le Groupe de travail. Dans cette optique, entre autres, le plan de travail suivant a été décidé par le GTPA pour 2006-2007:

- Identifier quelles espèces devraient être prioritaires pour le GTPA, puis faire des efforts communs pour s'assurer de la disponibilité des données sur ces espèces en obtenant un accès à ces données et en les stockant dans la base de la CTOI (cela doit être entrepris par le GTPA entre deux sessions).
- Les Membres doivent rechercher la source des informations concernant les données sur les espèces autres que les thons, y compris des données socio-économiques (en cours).
- Commenter le potentiel des données disponibles sur les prises accessoires afin de développer des estimations de taux de capture des prises accessoires pour l'océan Indien tout entier et/ou des régions spécifiques (cela doit être entrepris par le Secrétariat d'ici la prochaine réunion).

Rappelant le paragraphe 1 de la Résolution 06/04, dans lequel la Commission décide de développer dans l'année à venir des mécanismes efficaces permettant aux CPC d'enregistrer et d'échanger des données sur les interactions avec les oiseaux de mer et où elle commence à formuler des options, ainsi que le paragraphe 7 dans lequel la Commission décide d'envisager, lors de sa réunion annuelle en 2007, l'adoption de mesures supplémentaires visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer (notamment celles appliquées et testées par la Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique); et anticipant l'avis requis par la Commission ou les membres :

- Développer des options permettant aux CPC d'enregistrer et d'échanger des données sur les interactions avec les oiseaux de mer.
- Etudier l'efficacité des différentes mesures visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer.

#### **3.2. Recommandations**

52. Les Membres sont encouragés à soumettre au Secrétariat de la CTOI toute donnée utile sur les prises accessoires.

53. Les informations concernant l'efficacité du système américain de palangre dans la réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer par les pêcheries palangrières devraient être mises à disposition par le Comité scientifique.

54. Etant donné que les meilleures opportunités d'obtenir des données précises sur les prises accessoires viennent des programmes d'observation, le GTPA encourage fortement une collaboration renouvelée entre les différents programmes d'observation, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux programmes d'observation dans l'océan Indien. En outre, il est souhaitable que les conditions suivantes soient respectées dans chaque programme :

- Toutes les principales flottilles devraient être couvertes et les niveaux de couverture devraient être tels que les estimations de capture totale aient une précision acceptable, même celles concernant les espèces rares.
- Les observateurs devraient se concentrer sur des domaines tels que la nature et l'étendue des rejets, étant donné que les occasions d'obtenir ce genre d'informations sont rares par rapport à celles concernant les espèces cibles (qui peuvent parfois être recueillies au port).

55. Les spécialistes des espèces à rostre devraient être encouragés à participer au GTPA.

56. Les experts en réduction des prises accessoires devraient être encouragés à participer au GTPA.

#### **4. AUTRES QUESTIONS**

57. Aucune autre question n'a été abordée.

#### **5. ADOPTION DU RAPPORT**

58. Le rapport de la deuxième session du Groupe de travail sur les prises accessoires a été revu par correspondance.

## ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

### Neil Ansell

Technical Advisor  
MCS Project  
MAURITIUS  
Email: neilansell@coi.intnet.mu

### Riaz Aumeeruddy

Senior Manager, Fisheries Research  
Seychelles Fishing Authority  
SEYCHELLES  
Email: raumeeruddy@sfa.sc

### Alejandro Anganuzzi

Executive Secretary  
Indian Ocean Tuna Commission  
SEYCHELLES  
Email: aa@iotc.org

### JuanJose Areso

Spanish Fisheries Office  
SEYCHELLES  
Email: jjareso@seychelles.net

### Javier Ariz

Scientist  
Instituto Español de Oceanografía  
Centro Oceanográfico de Canarias  
SPAIN  
Email: javier.ariz@ca.ieo.es

### Rachel Bristol

Science Coordinator  
Nature Seychelles  
SEYCHELLES  
E-mail: science@nature.sc

### Laurent Dagorn

Scientist  
IFREMER, Délégation de la Réunion  
LA REUNION  
Email: dagorn@ird.fr

### Alicia Delgado

Scientist  
Spanish Institute of Oceanographic  
SPAIN  
Email: alicia.delgado@ca.ieo.es

### Juliette Dorizo

Fisheries Statisticien  
Seychelles Fishing Authority  
SEYCHELLES  
Email: jdorizo@sfa.sc

### Alain Fonteneau

Scientist  
IRD - Centre de Recherche Halieutique Méditerranéenne et  
Tropicale  
FRANCE  
Email: alain.fonteneau@ifremer.fr

### Shunji Fujiwara

Fishery Expert  
IOTC-OFCF Project  
SEYCHELLES  
Email: sf@iotc.org

### Chien-Chung Hsu

Professor  
Institute of Oceanography, National Taiwan University  
TAIWAN, CHINA  
Email: hsucc@ccms.ntu.edu.tw

### Edward Kimakwa

Fisheries Officer  
Fisheries Department  
KENYA  
Email: kimakwa2001@yahoo.com  
samaki@saamnet.com

### Masashi Kiyota

Scientific Researcher  
National Research Institute of Far Seas Fisheries  
JAPAN  
Email: kiyo@affrc.go.jp

### Song Liming

Professor at the College of Marine Science & Technology  
Shanghai Fisheries University CHINA  
Email: limsing@shfu.edu.cn

### Xu Liuxiong

Dean of the College of Marine Science & Technology  
Shanghai Fisheries University  
CHINA  
Email: lxxu@shfu.edu.cn

### Vincent Lucas

Manager Industrial Fisheries Research  
Seychelles Fishing Authority  
SEYCHELLES  
Email: vlucas@sfa.sc

### Francis Marsac

Directeur  
Unité de Recherche n° 109 (THETIS)  
Centre de Recherche Halieutique  
FRANCE  
e-mail : marsac@ird.fr

### Kevin Mcloughlin

Senior Fisheries Scientist  
Department of Agriculture Fisheries and Forestry  
AUSTRALIA  
Email: kevin.mcloughlin@brs.gov.au

### Juan Pedro Monteagudo Gonzalez

Observer  
Asociacion Nacional de Armadores de Buques Atuneros  
Congeladores (ANABAC)  
SPAIN  
Email: monteagudog@yahoo.es

**Iago Mosqueira**

Scientist  
AZTI Tecnalia  
Txatxarramendi Ugarte, z/g Sukarrieta  
SPAIN  
Email: imosqueira@suk.azti.es

**Elizabeth Mulwa**

Fisheries Officer  
Fisheries Department  
KENYA  
Email: samaki@saamnet.com

**Tsutomu (Tom) Nishida**

Research Coordinator for Ocean and Resources  
National Research Institute of Far Seas Fisheries  
JAPAN  
Email: tnishida@affrc.go.jp

**Chris O'Brien**

Deputy Secretary  
Indian Ocean Tuna Commission  
SEYCHELLES  
Email: cob@iotc.org

**Samantha Petersen**

Marine Programme Manager  
Birdlife S.A.  
SOUTH AFRICA  
Email: seabirds@birdlife.org.za

**Renaud Pianet**

Biologiste des peches  
IRD - Centre de Recherche Halieutique Méditerranéenne et  
Tropicale  
FRANCE  
Email: renaud.pianet@mpl.ird.fr

**Ren-Fen Wu**

Deputy Director, Information Divison  
Overseas Fisheries Development Council of the Republic of  
China  
TAIWAN, CHINA  
Email: fan@ofdc.org.tw

**Koichi Sakonju**

Project Manager  
IOTC-OFCF Project  
SEYCHELLES  
Email: ks@iotc.org

**Cleo Small**

International Marine Policy Officer  
Birdlife International  
UNITED KINGDOM  
Email: cleo.small@rspb.org.uk

**Mark Tasker**

Joint Nature Conservation Committee and  
Representing the Agreement on the Conservation of  
Albatrosses and Petrels  
UNITED KINGDOM  
Email: mark.tasker@jncc.gov.uk

***The support team from the IOTC Secretariat***

Jemy Mathiot  
Lucia Pierre  
Nishan Sugathadasa



## **ANNEXE II. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

### **1. INVENTAIRE DES DONNÉES SUR LES PRISES ACCESSOIRES**

- Inventaires des données disponibles dans la base de données de la CTOI
- Données provenant d'autres sources

### **2. IDENTIFICATION DES PRINCIPALES ESPÈCES DE PRISES ACCESSOIRES**

- Examen de la liste des principales espèces de prises accessoires

### **3. REQUINS**

- Articles fournis par les participants
- Inventaire des Plans d'action nationaux visant la réduction des prises accessoires de requins dans les pêcheries thonières
- Avis sur les interactions entre les requins et les pêcheries thonières dans l'océan Indien

### **4. OISEAUX DE MER**

- Articles fournis par les participants
- Inventaire des Plans d'action nationaux visant la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières
- Avis sur les interactions entre les oiseaux de mer et les pêcheries thonières dans l'océan Indien

### **5. TORTUES**

- Articles fournis par les participants
- Inventaire des Plans d'action nationaux visant la réduction des prises accessoires de tortues dans les pêcheries thonières
- Avis sur les interactions entre les tortues et les pêcheries thonières dans l'océan Indien

### **6. RECOMMANDATIONS ET PRIORITÉS DE RECHERCHE**

### **7. AUTRES QUESTIONS**

## ANNEXE III. LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS LORS DE LA RÉUNION

Document	Title
IOTC-2006-WPBy-01	Draft agenda of the Working Party on Bycatch
IOTC-2006- WPBy-02	WPTT List of documents
IOTC-2006- WPBy-03	Status of the IOTC databases for Bycatch
IOTC-2006-WPBy 04	Check list and catch rate data by hook type and bait for Bycatch species caught by Spanish experimental longline cruises in the South-western Indian Ocean during 2005. <i>J. Ariz, A. Delgado de Molina, M<sup>a</sup> L. Ramos and J. C. Santana</i>
IOTC-2006-WPBy-05	Study of Alternative Models of Artificial Floating Objects for Tuna Fishery (Experimental Purse-seine Campaign in the Indian Ocean). <i>A. Delgado de Molina, J. Ariz, J.C. Santana and S. Déniz</i>
IOTC-2006-WPBy-06	Analysis of data obtained from observer programmes conducted in 2005 and 2006 in the Indian ocean on board French purse seiners. <i>A. Viera and R. Pianet.</i>
IOTC-2006-WPBy -07	Japan's National Plan of Action for the Conservation and Management of Sharks. <i>Government of Japan</i>
IOTC-2006-WPBy -08	Japan's National Plan of Action for Reducing Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries. February 2001 (Partly revised in March 2005). <i>Fisheries Agency of Japan, Government of Japan.</i>
IOTC-2006-WPBy-09	Summary of Japanese activities for the management of pelagic sharks and for the mitigation of incidental catch of seabirds and sea turtles in longline fishery. <i>M. Kiyota</i>
IOTC-2006-WPBy-10	Seychelles National Plan of Action for the Conservation and Management of Sharks – An update on the status
IOTC-2006-WPBy-11	Brief Notes on the Measures Taken for Bycatch Species Conservation for Taiwanese Longline Fishery - <i>S-K. Chang and Y-Y. Huang</i>
IOTC-2006-WPBy-12	Incidental and By-catches in the Indian Ocean from Taiwanese Observer Data of 2002-2005. <i>S-K. Chang, J-P. Tai and C-H. Shiao</i>
IOTC-2006-WPBy-13	Seabird bycatch in swordfish longline fisheries worldwide. <i>BirdLife International</i>
IOTC-2006-WPBy-14	Recommendations for addressing seabird bycatch data requirements in IOTC longline fisheries. <i>R. Bristol, S. Petersen, C. Small &amp; M. Tasker</i>
IOTC-2006-WPBy-15	Seabird, turtle and shark bycatch in South African pelagic longline fisheries . South Africa/BirdLife & WWF Responsible Fisheries Programme. <i>S. Petersen &amp; M. Honig</i>
IOTC-2006-WPBy-16	Data obtained from purse-seine observers carry out by the Instituto español de oceanografía from the national database Plan between 2003 and 2006. <i>R. Sarralde, A. Delgado de Molina, J. Ariz and J.C. Santana.</i> IOTC-2006-WPTT-07
IOTC-2006-WPBy-INF01	WWF and TRAFFIC Joint Position Statement on Bycatch to the Second Meeting of the Working Party on Bycatch Indian Ocean Tuna Commission. <i>WWF Australia, Traffic East Southern Africa.</i>
IOTC-2006-WPBy-INF02	Bycatch mitigation approaches in Australia's western tuna and billfish fishery. <i>I. Stobutzki, E. Lawrence, N. Bensley &amp; E. Ho-Shon.</i>
IOTC-2006-WPBy-INF03	Ecological risk assessment for the effects of fishing. <i>This is a summary of the full document: A. Hobday, H. Smith, R. Webb, S. Daley, S. Wayte, C. Bulman, J. Dowdney, A. Williams, M. Sporcic, J. Dambacher, M. Fuller, T. Walker. (2006) Ecological Risk Assessment for the Effects of Fishing: Methodology. Report R04/1072 for the Australian Fisheries Management Authority, Canberra</i>
IOTC-2006-WPBy-INF04	Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels. <i>M. Tasker.</i>
IOTC-2006-WPBy-INF05	Educational and training material for use in reducing seabird bycatch. <i>M. Tasker</i>
IOTC-2006-WPBy-INF06	Four papers on shark fin to bodyweight ratios. 1. Review of 5% fin-to-body weight retention ratio for sharks. ICCAT Report 2004-2005, SCRS Plenary Session 9-19. 2. Factors for conversion of fin weight into round weight for the blue shark ( <i>Prionace glauca</i> ). <i>M. Neves do Santos &amp; A. Garcia.</i> ICCAT Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 58(3). 3. Body weight (dressed weight) and fin-weight ratios of several species of shark caught by Spanish longliners in the Indian Ocean. <i>J. Ariz, A. Delgado de Molina, M. Ramos &amp; J. Santana.</i> IATTC Document SAR-7-09. 4. Preliminary reassessment of the validity of the 5% fin to carcass weight ratio for sharks. <i>E. Cortés &amp; J. Neer.</i> ICCAT Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 59(3).